

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 8 mai 1989

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

[Traduction]

M. le vice-président: Il est de mon devoir de faire savoir aux députés que monsieur le Président a dû s'absenter.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, en ce huitième jour de mai, je prends la parole devant la Chambre afin de souligner la Journée internationale de la Croix-Rouge et de rendre hommage aux milliers de Canadiens et aux millions de personnes de toutes les régions du monde qui ont consacré leur vie à l'avancement des principes humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge célèbre, en 1988 et en 1989, le 125^e anniversaire de sa création. Dans le cadre des cérémonies, le Comité international de la Croix-Rouge et les sociétés nationales ont demandé aux gouvernements de tous les pays de commémorer la Journée internationale de la Croix-Rouge.

Le gouvernement du Canada, dont l'attachement aux idéaux et aux principes du mouvement de la Croix-Rouge est indéfectible, a voulu marquer cet événement important.

[Traduction]

De nombreux députés auront sans doute remarqué à l'extérieur des édifices du Parlement un arrangement spécial où figure le drapeau de la Croix-Rouge. C'est au cours de la rébellion du nord-ouest en 1885 que le chirurgien major George Sterling Ryerson, fondateur de la Croix-Rouge canadienne, fit flotter ce drapeau pour la première fois au Canada.

La Société canadienne de la Croix-Rouge obtenait plus tard la reconnaissance officielle lorsque le Parlement adopta en 1909 la Loi sur la Société canadienne de la Croix-Rouge. Monsieur le Président, le gouvernement du Canada estime que l'un des rôles les plus importants du mouvement de la Croix-Rouge est l'aide humanitaire qu'elle accorde aux personnes victimes des ravages de la guerre. Dans un monde idéal où les conflits armés ne seraient plus qu'un triste souvenir, une aide de ce genre deviendrait superflue. Cependant, nous avons malheureusement tous les jours sous les yeux des images de la ruine dont de tels conflits sont la cause et nous devons nous efforcer à atténuer les souffrances des malheureuses victimes de ces événements.

[Français]

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, a collaboré étroitement avec le Comité international et la Croix-Rouge canadienne pour apporter une aide internationale dans les régions du globe où sévissent les conflits armés.

C'est ainsi que le gouvernement annonce aujourd'hui une contribution de 150 000\$, par l'intermédiaire de l'ACDI, en vue d'envoyer au Pakistan, au mois d'août de cette année, une équipe médicale-chirurgicale canadienne.

L'équipe s'installera à Peshawar, au Pakistan, afin de fournir les services médicaux et chirurgicaux dont ont grandement besoin les réfugiés afghans.

Le Canada est également heureux d'annoncer sa participation à un réseau international autonome de télécommunications établi par la Croix-Rouge. En effet, le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du ministère des Communications, a accordé à la Croix-Rouge canadienne la permission d'installer et d'exploiter une station-radio qui servira à transmettre et à recevoir les messages urgents.

En étendant ce réseau de télécommunications au territoire canadien, la Croix-Rouge sera en mesure de mobiliser les secours plus rapidement, et un plus grand nombre de vies seront sauvées.

• (1110)

[Traduction]

L'un des plus importants événements survenus il y a 125 ans a été l'adoption de la première Convention de Genève sur la protection des victimes des conflits armés.